



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 65
Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur David HAEGY
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Christine MARTIN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Pierre PRIBETICH
	Monsieur Olivier MULLER	Madame Delphine BLAYA

Membres absents :

Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Monsieur Guillaume RUET	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Patrick AUDARD	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Céline RABUT	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Frédéric GOULIER pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : PREAMBULE

Contrat métropolitain Climat et Biodiversité

La commission européenne a retenu la candidature de Dijon métropole dans le cadre de la mission « 100 Villes climatiquement neutres et intelligentes » notamment au regard de sa capacité singulière à mobiliser et animer des partenariats élargis autour de projets expérimentaux dans un cadre très opérationnel. Le projet Response en est la meilleure illustration. Rassemblant une grande hétérogénéité de partenaires, il a contribué à une importante montée en compétence collective, généré de nombreuses innovations techniques et juridiques, autour d'un sujet, l'autoconsommation collective, jusqu'alors jamais investi à cette échelle et, qui plus est, dans un quartier prioritaire.

Dans le cadre du volet gouvernance de la transition et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes attendu dans le Climate City Contract, Dijon métropole a souhaité, explorer des formes nouvelles de coopération avec les acteurs socio-économiques.

Quatre constats ont guidé la démarche proposée dans le cadre de ce programme de recherche actions:

- Tous les acteurs sont confrontés, en dehors de leur cœur d'activité, à un défi commun d'une grande complexité ;
- La volonté d'agir est manifeste et chacun, à sa mesure, cherche la meilleure voie possible ;
- Les moyens en jeu sont considérables et les questions d'échelle se posent très vite ;
- La mesure de l'impact, et donc du sens, de son action est très complexe.

Il a ainsi été proposé sur cette base, à quelques acteurs socio-économiques d'horizons très divers, influents dans leur secteur et très ancrés localement, de s'engager auprès de Dijon métropole dans un travail très pragmatique : agréger les actions envisagées par chacun pour en mesurer globalement la portée financière et les résultats escomptés en regard des objectifs du Pan Climat et Biodiversité.

A travers cette ambition très concrète, la démarche visait en premier lieu à soutenir le dépassement des limites techniques rencontrées par tous pour disposer des données nécessaires à un chiffrage fiable de leurs objectifs. Ensuite, il s'agissait aussi de créer du lien entre des acteurs de poids du territoire qui ne se connaissaient pas nécessairement, de favoriser le partage d'expérience autour d'un ou de plusieurs sujets communs, de faire émerger des référentiels et des outils partagés et, in fine, de donner à voir la portée globale des projets engagés par tous au bénéfice du territoire métropolitain, ou plus largement de l'aire urbaine.

18 partenaires ont très rapidement exprimé leur intérêt pour cette démarche :

- La Vapeur
- Enedis
- Grand Dijon Habitat
- Dijon Céréales
- Opéra Dijon
- Electricité De France
- Mouvement des Entreprises de France
- Centre Hospitalier Universitaire Dijon Bourgogne
- Unibail-Rodamco-Westfield

- Crédit Agricole Champagne Bourgogne
- Bouygues Energie et Services
- Université de Bourgogne
- Banque des Territoires
- Chambre d'Agriculture de Côte d'Or
- Pupilles de l'Enseignement Public Centre Bourgogne Franche Comté
- Voies Navigables de France
- Savoie
- Société d'Assurance Mutuelle du Bâtiment et des Travaux Publics

Simple à énoncer, l'ambition présentée a néanmoins nécessité un travail technique exigeant et approfondi qui a permis de progresser dans la construction d'outils permettant d'objectiver, de mesurer en commun, les effets des actions menées par les partenaires au regard des objectifs du plan climat et biodiversité métropolitain.

Ces premiers échanges permettront d'élargir progressivement le cercle des partenaires investis.

Au final, parvenir à objectiver à l'échelle d'un nombre significatif d'acteurs les montants financiers engagés en faveur de la transition écologique et les rapporter à une mesure globale de l'impact carbone, voire de l'impact biodiversité, permettra de valoriser la dynamique territoriale et la rendre plus attractive encore pour les compétences et les investisseurs.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le Contrat Métropolitain Climat et Biodiversité joint en annexe,
- **de soumettre** le Contrat pour signature aux partenaires,
- **d'autoriser** le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	